

ADOPTÉ LE 25 JANVIER 2018
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION D'ORGANISATION
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le 1^{er} décembre 2017

Le Conseil tient sa réunion d'organisation de 19 h 30 à 20 h 31 dans la salle Allure de l'hôtel Holiday Inn, Toronto Yorkdale sis au 3450 Dufferin Street, Toronto, ON M6A 2V1.

Membres présents :

Conseiller Julien Baeta	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 8, 9, 10, 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 (par audioconférence)
Conseiller Guy Belcourt	membre élu pour les circonscriptions de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton, circonscription de Brant et la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Grimsby, Lincoln, Niagara-on-the-Lake, St-Catharines et West Lincoln
Conseiller François Guérin	membre élu pour la municipalité régionale de York
Conseiller Pascal Hogue	élève conseiller élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité régionale de Haldimand - Norfolk, les circonscriptions d'Oxford, d'Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseiller Jean-François L'Heureux	Membre élu pour la partie ouest de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 1, 2, 3, 4,5, 6, 7, 11, 13, 14, 17,18,19
Conseillère Chloë Robert	membre élue de la partie centre de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour la circonscription d'Essex (par audioconférence)
Conseiller Denis Trudel	membre élu pour la municipalité régionale de Waterloo, les circonscriptions de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

Membres absentes :

Conseillère Véronique Emery	membre élu pour la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Fort Erie, Niagara Falls, Pelham, Port Colborne, Thorold, Welland et Wainfleet
Conseillère Koubra Haggar	Élève conseillère élue représentant les écoles secondaires
Conseillère Sylvie Landry	membre élue pour la circonscription de Haliburton, Northumberland, Peterborough, Victoria et la municipalité régionale de Durham

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation
M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation
M^{me} Sylvie Longo, surintendante de l'éducation
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires
M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines (par audioconférence)
M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. PRÉSIDENCE DE LA RÉUNION

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation, préside la réunion jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil.

Il présente donc les règles de procédures pour les élections, et ce, conformément aux Règlements administratifs du Conseil.

Conseiller L'Heureux assume la présidence de la réunion après l'élection.

2. NOMINATION DES DEUX SCRUTATEURS

Sur recommandation du directeur de l'éducation, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE M. Jason Rodrigue et M^{me} Tricia Verreault soient nommés scrutateurs

La motion est adoptée.

3. **ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

Le directeur de l'éducation invite les mises en candidature pour le poste de présidente du Conseil.

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE conseiller L'Heureux soit nommé président du Conseil.

Conseillère Robert propose sa mise en candidature à la présidence du Conseil. Elle est appuyée par conseiller Rochefort.

N'ayant pas d'autres candidatures, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE les mises en candidature pour la présidence du Conseil soient déclarées closes.

La motion est adoptée.

Comme les deux membres acceptent leur mise en candidature, le directeur de l'éducation les invite à prendre la parole à tour de rôle afin d'expliquer les raisons les motivant à occuper ce poste.

Les membres du Conseil passent ensuite au vote par scrutin secret.

Conseiller L'Heureux est donc réélu à la présidence du Conseil.

4. **ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

«Premièrement, je tiens à remercier les membres du personnel de la grande famille Viamonde pour leur appui au cours des 12 derniers mois. Je constate quotidiennement que le rendement et le bien-être de nos élèves sont au cœur de toutes leurs actions. Je suis aussi reconnaissant de la confiance que les parents nous témoignent en choisissant une école Viamonde pour leur enfant.

Notre 20^e rentrée scolaire a été particulièrement chargée avec, entre autres, l'ouverture de 2 nouvelles écoles élémentaires et le déménagement de l'école Gaétan-Gervais dans son propre édifice.

L'année prochaine sera tout aussi excitante. En effet, nous prévoyons l'ouverture d'une nouvelle école élémentaire à Bowmanville ainsi que dans la région de Bayview Nord à Toronto.

D'un point de vue plus politique, nous devons, en 2018, continuer à faire la promotion auprès du ministère de l'Éducation de nos priorités en immobilisation visant l'obtention du financement nécessaire afin d'acquérir et rénover ou de construire de nouvelles écoles secondaires dans l'Est de Toronto et dans Durham Est sans oublier l'agrandissement de l'école Gabriel-Dumont à London. Même chose au niveau élémentaire à Markham, Newmarket, le nord de Toronto, Whitby ou Ajax, Barrie, Hamilton et Kitchener.

Finalement, permettez-moi de partager avec vous un sujet qui me tient à cœur. Dans un contexte minoritaire comme le nôtre, il est primordial, et ce, autant pour les membres du personnel de notre Conseil que pour les divers intervenants qui touchent de près ou de loin le milieu de l'éducation, de travailler ensemble à l'épanouissement de nos élèves.

C'est pourquoi Viamonde s'inspire du concept de l'École communautaire citoyenne tel que défini dans le Plan stratégique sur l'éducation en langue française (le PSELF). L'École communautaire citoyenne est un partenariat qui vise à redéfinir la relation entre la communauté et l'école pour susciter l'engagement de tous afin de favoriser la réussite des apprenants de tous âges et l'épanouissement des communautés.

Le PSELF vise la réussite globale non seulement des élèves, des étudiants et des apprenants, mais aussi de leur famille, des membres du personnel éducatif ainsi que des membres de la communauté. Cette réussite se situe dans une perspective de continuum d'apprentissage qui commence avant la naissance et qui se poursuit tout le long de la vie. Ainsi, tous et toutes auront le goût de s'engager de façon critique et démocratique à l'égard de l'apprentissage la vie durant, du rayonnement de la culture et de la vitalité de leur communauté. Le projet de l'Université de l'Ontario français s'insère très bien dans la vision de continuum du PSELF en permettant l'augmentation de l'offre de programmes postsecondaires dans le centre-sud-ouest de la province c'est-à-dire le territoire de Viamonde.

Je vous souhaite – je nous souhaite - une année 2018 où tout est possible et je vous demande de vous rappeler quotidiennement notre raison d'être: 2 choses toutes simples – aider nos élèves à s'épanouir et faire la promotion de la langue française. Merci.»

4. **ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose la nomination de conseiller Trudel.

Conseiller Teasdale, appuyé par conseiller Rochefort, propose la nomination de conseiller Guérin.

N'ayant pas d'autres nominations, conseiller Belcourt, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE les mises en candidature pour le poste de vice-présidente du Conseil soient déclarées closes.

La motion est adoptée.

Comme les deux membres acceptent leur mise en candidature, le directeur de l'éducation les invite à prendre la parole à tour de rôle afin d'expliquer les raisons les motivant à occuper le poste de vice-présidente.

Les membres du Conseil passent ensuite au vote par scrutin secret.

Étant donné l'égalité de votes, les membres passent à un deuxième tour de scrutin.

Comme il y a encore une fois une égalité de votes, l'on procède donc au tirage au sort, et ce, conformément aux règlements administratifs du Conseil.

Conseiller Trudel est élu à la vice-présidence du Conseil.

5. **ALLOCUTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

«Chers collègues,
Chers membres du personnel et
Chers amis,

C'est avec grand plaisir que j'accepte la vice-présidence du Conseil scolaire Viamonde. Je vous remercie de la confiance que vous me manifestez. J'entends appuyer la présidence du Conseil et mener à bien toutes les autres tâches de ma fonction. Je compte sur la collaboration qui nous unit autour de cette table pour réussir.

D'ailleurs, cet esprit de collaboration existe déjà dans chacune de nos 51 écoles. En tant qu'organisation, nous profitons de l'engagement et des efforts de tous les membres du Conseil, de l'administration scolaire et des membres du personnel. Cette attitude nous rapporte beaucoup. Les succès scolaires, sportifs, artistiques et communautaires de nos élèves en sont la preuve.

Selon la loi sur l'éducation le rôle des conseillers et des conseillères scolaires est de mettre l'accent sur la réussite des et le bien-être des élèves en prenant des décisions judicieuses pour l'ensemble du conseil. Je vous invite à continuer dans cette voie pour l'année qui vient. Merci»

6 **DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE les bulletins de vote pour l'élection de la présidence et de la vice-présidence du Conseil soient détruits.

La motion est adoptée.

7. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après les élections, avec le consensus de l'assemblée, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

8. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

9. **NOMINATION DE TROIS MEMBRES DU CONSEIL ET TROIS MEMBRES SUPPLÉANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le président du Conseil invite les membres intéressés à siéger au comité consultatif de l'enfance en difficulté à se nommer. Il invite également la nomination de ceux et celles qui ont un intérêt comme membre suppléant.

Conseillère Robert ainsi que conseillers Guérin et Rochefort sont les trois membres qui souhaitent siéger à nouveau au comité consultatif de l'enfance en difficulté. Alors que conseillers Belcourt, Teasdale et Trudel expriment un intérêt à y siéger comme membres suppléants.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

QUE conseillère Robert ainsi que conseillers Guérin et Rochefort soient nommés membres du CCED.

QUE conseillers Belcourt, Teasdale et Trudel soient nommés membres suppléants au sein du CCED.

Les motions sont adoptées.

10. **NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL ET DE DEUX MEMBRES SUPPLÉANTS AU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

Les membres qui désirent siéger au comité de participation des parents sont invités à se nommer.

Conseillers Teasdale et Trudel expriment un intérêt à y siéger alors que conseillers Lambert et L'Heureux indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Belcourt, propose donc :

QUE conseiller Teasdale et Trudel soient nommés membres du CPP pour l'année 2017.

QUE conseillers Lambert et L'Heureux soient nommés membres suppléants pour le CPP.

La motion est adoptée.

11. **NOMINATION DE (2) MEMBRES AU COMITÉ DE COMMUNICATIONS**

Le comité de communications est composé de trois membres du Conseil incluant le président du Conseil qui siège de facto.

Le président invite donc les membres qui souhaitent siéger à ce comité à se nommer.

Conseiller Trudel exprime un intérêt à siéger à ce comité.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose par la suite :

*QUE **conseiller Trudel** soit nommé membre du comité de communications.*

La motion est adoptée.

Les deux membres qui y siégeront sont : Le président du Conseil (membre de facto) et conseiller Trudel.

Comme il reste un poste vacant, la question sera mise à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de janvier 2018 pour pourvoir au poste.

12. **NOMINATION D'UN MEMBRE POUR LE COMITÉ D'EXAMEN DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

Ce comité requiert la nomination d'un membre en plus de la présidence et la vice-présidence du conseil (membres de facto)

Le président invite les nominations pour siéger à ce comité.

Conseillers Girouard y exprime un intérêt.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose donc :

*QUE **conseiller Girouard** soit le membre nommé pour siéger au comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.*

La motion est adoptée.

Les trois membres qui siégeront à ce comité sont : **Conseiller L'Heureux** à titre de président du Conseil, **conseiller Trudel** à titre de vice-président ainsi que **conseiller Girouard**.

13. **NOMINATION DES DEUX REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO**

Le Conseil doit nommer deux représentants pour le représenter au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2017-2018.

Conseiller L'Heureux ainsi que conseiller Lambert expriment un intérêt à renouveler leur mandat comme représentants du Conseil à l'ACÉPO.

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

*QUE **conseillers L'Heureux et Lambert** soient nommés pour représenter le CSViamonde au conseil d'administration de l'ACÉPO.*

La motion est adoptée.

14. **CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2018**

Les membres du Conseil examinent le rapport portant sur le calendrier des réunions du Conseil pour 2018.

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose donc :

QUE le rapport en date du 1^{er} décembre 2017 sur le calendrier des réunions pour l'année 2018 soit reçu.

QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour 2018 tel que présenté.

Les motions sont adoptées.

15. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS :

15.1 AFFAIRES

15.1.1 Prévisions budgétaires révisées 2017-2018

Le surintendant des affaires fait un tour d'horizon du rapport sur les prévisions budgétaires révisées pour l'année 2017-2018 puis apporte des clarifications aux questions posées par les membres du Conseil.

Après avoir passé en revue la documentation présentée, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose les motions suivantes :

QUE le rapport en date du 1^{er} décembre 2017 intitulé «Prévisions budgétaires révisées 2017-2018» soit reçu.

QUE le Conseil adopte le budget révisé du montant de 211 564 609 \$ tel que présenté.

QUE le Conseil approuve l'utilisation supplémentaire de 1 213 689 \$ des fonds de fonctionnement d'excédent accumulé.

Les motions sont adoptées.

15.2 ÉDUCATIFS

15.2.1 Révision de la politique 3,04 sur le bénévolat dans les écoles

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport de l'administration au sujet de la révision de la politique 3,04 sur le bénévolat dans les écoles.

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 1^{er} décembre 2017 intitulé « Révision de la politique 3,04 sur le bénévolat dans les écoles » soit reçu.

QUE la politique révisée soit envoyée aux instances concernées aux fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

15.2.2 **Révision de la politique 3,08 – Admission des élèves**

Après avoir examiné le rapport de l'administration portant sur la révision de la politique 3,08 – Admission des élèves, conseiller Guérin, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 1^{er} décembre 2017 intitulé « Révision de la politique 3,08 - Admission des élèves » soit reçu.

QUE la politique révisée soit envoyée aux instances concernées aux fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

16. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

Le président du Conseil,

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux